



Projet d'impulsion contre les violences intrafamiliales

Titre projet	Espace VIF Namur	
Commune coordinatrice	Ville de Namur	
Personne de contact	Nom	DECROËS Cindy
	Service	Cohésion sociale
	E-mail	cindy.decroes@ville.namur.be

Résumé du projet le cours, principaux résultats, défis, ...

DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS GRAVES ET/OU COMPLEXES DE VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Activités et services développés

Depuis 2017, la Province de Namur et la Ville de Namur travaillent conjointement à l'élaboration du dispositif Espace VIF, co-construit avec les travailleuses et travailleurs de terrain issus de divers secteurs situés sur l'ensemble de la Province.

Inauguré depuis le 08 mars 2024, l'infrastructure Espace VIF ouvre ses portes aux professionnelles et professionnels qui en éprouvent le besoin. Depuis le 1er septembre 2024, l'Espace VIF est également ouvert aux victimes.

La notion de violences intrafamiliales regroupe différentes formes de violences parfois extrêmement différentes telles que, par exemple, les violences conjugales et les violences envers les parents (ascendants). Elles peuvent être domestiques (se passer au sein d'un même foyer), générées ou encore impliquer des mineures et mineurs.

Face à une telle mixité, et parce que traiter des violences aussi complexes impliquent des spécialisations adéquates, l'Espace VIF a souhaité redéfinir le champ de ses actions et de ses réflexions en mettant au centre de celles-ci une notion déterminante: le genre ou, plus précisément, les rapports sociaux de sexe.

C'est en effet le trait commun aux violences que vise l'Espace VIF, à savoir les violences conjugales (incluant les enfants victimes) et les violences liées à l'honneur, celles-ci regroupant les mariages forcés et les mutilations génitales féminines.

Ces violences de genre sont d'ailleurs définies comme telles par la législation européenne au travers de la Convention du Conseil de l'Europe sur les violences faites aux femmes, à savoir la Convention d'Istanbul. Ce texte guide l'Espace VIF dans ses pratiques, comme dans sa méthodologie, puisqu'il s'agit bien ici d'éviter la double victimisation en permettant aux victimes d'avoir accès à une multiplicité de services au sein d'un même espace et ce en vue de leur mise en sécurité.



Résumé du projet le cours, principaux résultats, défis, ...

Fonctionnement

Les objectifs de l'Espace VIF sont, pour les professionnelles et professionnels:

- Renforcer le réseau;
- Relayer les situations;
- Favoriser les concertations entre les services.

Pour les victimes

- Évaluer la complexité et dangerosité des situations;
- Identifier les orientations adéquates;
- Éviter la double victimisation relative à la répétition du discours et aux parcours institutionnels;
- Permettre la mise en sécurité des victimes.

Ce dispositif s'appuie sur une cellule d'Évaluation de la Dangerosité et d'Orientation (CEDO) représenté par un ensemble de professionnelles et professionnels spécialisés, formés et outillés dans le domaine des violences.

La CEDO utilise des outils spécifiques et communs pour évaluer la dangerosité et la complexité des situations et permettre la mise en sécurité de la/des victimes en s'appuyant sur un réseau élargi de partenaires actifs sur le territoire namurois (communal et/ou provincial).

Le dispositif Espace VIF est doté d'une infrastructure coordonnée par la Ville de Namur. Il s'agit d'un lieu où la dangerosité de la situation est évaluée et qui peut accueillir les professionnelles et professionnels et, à partir de septembre 2024, sera directement accessible aux victimes de violence.

Ce lieu est confidentiel afin de préserver la sécurité des victimes et du personnel.

L'Espace VIF compte également une antenne locale située à Andenne qui offre:

- Une prise en charge individuelle ambulatoire à destination des victimes adultes par une équipe pluridisciplinaire au sein d'un espace aménagé;
- Un lieu de concertation pour les professionnels mobilisés sur une situation de violence afin de favoriser les synergies et les échanges interdisciplinaires.